

*HiSCoD*

**Grand Est**

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| Évènement                          | Évènement à Sermaize-les-Bains le 14 mars 1723  |
| Identifiant                        | HISCOD_04016  |
| Date                               | Année 1723<br>Mois : Mars<br>Jour : 14<br>Jour de la semaine : Dimanche   |
| Localisation                       | Lieu historique : Sermaize-les-Bains<br>Lieu : Sermaize-les-Bains<br>Code commune : 51531<br>Latitude : 48.7840995789<br>Longitude : 4.91147994995  |
| Unités administratives historiques | Entité politique : Royaume de France<br>Entité administrative : Châlons<br>Sous-entité administrative : Vitry-le-François   |
| Unités administratives             | Pays : France<br>Entité administrative : Grand Est<br>Sous-entité administrative : Marne  |
| Caractéristiques                   | Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ;<br>Typologie originale : Type 205 : Affrontement lié à la perception des droits d'aides (denrées et surtout boissons) et assimilés<br>Nombre de participants : 30<br>Participation féminine : Oui |

## Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 4240 : « Deux commis entrent chez un "cabaretier à pot", trouvent des buveurs (environ 30) et ne rencontrent celui-ci qu'au cellier avec sa femmes. Il a rempli 18 pintes de vin. Il refuse de répondre sur sa provenance, se jette sur les commis, casse les cruches et appelle les clients. Les commis sont désarmés. On leur prend un sac de monnaie de cuivre (25 £), on leur arrache les cheveux, on arrache leurs vêtements... Le commis libéré est en piteux état. Mais le chirurgien estime qu'il sera guéri dans les huit jours. Le cabaretier déclaré de prise de corps s'est enfui. Ses effets sont saisis. Onze autres personnes sont aussi décrétées de prise de corps, plusieurs sont incarcérées à Vitry-le-François. Seront condamnés solidairement à 300 £ d'amende, 300 £ de dommages et intérêts, restitution de 35 £ et dépens du procès. Les trois contumaces, défaillants sont bannis de la Champagne pour trois ans. »

Description (anglais) : -

## Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 4240. Arch. dép. Marne, C 2451.

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610. Lamblin, Jean-Paul (1976). 'Les émotions populaires dans la campagnes champenoises du XVIIIe siècle'. Mémoire de maîtrise, Université de Reims.

## Notes

Auteur(s) : Georges Clause

Contributeur(s) : Jean Nicolas, Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19